Date de mise en ligne : 17 juin 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00018 du** - 8 JUIN 2026
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 24 RUE DE PARADIS
75010 PARIS

En vue de la réalisation : REHABILITATION THERMIQUE DE 20 LOGEMENTS:_-ISOLATION DES FACADES PAR L'EXTERIEUR (FACADES EN ENDUIT) POUR LES BATIMENTS AV. DE CHOISY, REMPLACEMENT DES MENUISERIES PVC BLANCHES, REMPLACEMENT DES OCCULTATIONS SUR CERTAINS BATIMENTS, REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE EN TUILE SUR CERTAINS BATIMENTS._-REHABILITATION DES PIECES HUMIDES_-POSE VMC HYGRO A_-REMPLACEMENT DE CERTAINES CHAUDIERES PAR PAC_-TRAVAUX DE RESIDENTIALISATION : REMPLACEMENT CLOTURE, CREATION DE 7 PLACES DE STATIONNEMENT ET STATIONNEMENT POUR 2 OU 3 ROUES MOTORISES, PLANTATION DE 4 ARBRES.
Sur un terrain sis 8B AVENUE DE CHOISY
Cadastré AV129, AV53, AV54

Villeneuve-Saint-Georges, le 17 JUIN 2026

Madame le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné .... Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00018** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,